



Problème dans la réalisation de nos travaux

Par **chantal**, le **14/11/2009** à **09:46**

Bonjour,
Nous avons un projet de pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de notre maison. Les travaux ont débuté depuis 2 jours. Hier, nous avons eu un premier désagrément avec une fuite d'eau dans la maison suite à une ardoise cassée lors des travaux (pendant la nuit, il a plu). Ensuite, le projet était prévu avec 9 panneaux au dessus de nos vélux (3 rangées), hier on constate que 2 rangées seulement peuvent être posées (mauvais calcul et mesure de leur part) et la dernière rangée sera mise verticalement entre les vélux. Sans nous prévenir, cela change tout, les 3 panneaux verticaux ne vont pas produire autant d'énergie que prévu vu l'exposition.
De plus, hier, une tranchée était prévue pour passer un câble électrique (nous avons un terrain de 1000m² et notre maison se situe tout au fond. Il fallait donc faire une petite tranchée de la route à la maison. Seulement, grosse surprise en rentrant hier soir, notre terrain est défoncé, c'est le mot qui convient, ils ont réalisé une tranchée énorme avec une pelteuse de 7 tonnes qui a cassé des branches d'arbres, déracinés et déterrés des arbustes et détruit la pelouse, les plantations, une partie du muret breton sur environ 2m de large et 60m de long. Tout est retourné, des tas de racines et grosses pierres gisent sur le sol avec des tas de terre.
Spectacle désolant, nous sommes abasurdis et un peu perdus ; c'est pour cette raison que je fais appel à vous pour m'informer du recours et des dédomagements auxquels je peux prétendre.
Merci par avance de votre réponse.